

DECISION DU MAIRE

N°2025/DG/298

OBJET : SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC n°2025TVX003 TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DE L'ALSH « LA JOUERIE » A NANGIS

Nolwenn LE BOUTER, Maire de la commune de Nangis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L2122-22,

VU le Code de la commande publique, notamment en ses articles, L. 2123-1 et R. 2123-1,

VU la délibération n°2020/JUIL/049 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de déléguer à Madame le Maire, les attributions visées dans l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis d'attribution de la Commission MAPA en date du 15 septembre 2025,

VU le rapport d'analyse établi par la maîtrise d'œuvre DBCI,

Considérant que l'avis de marché a été publié :

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
BOAMP	30/05/2025	25-61016	30/05/2025
Marches-publics.info	30/05/2025		30/05/2025
Avis rectificatif Au lieu de : 27/06/2025 à 12h30 au plus tard. Lire : 02/07/2025 à 17h00 au plus tard.			
BOAMP	19/06/2025	25-69384	19/06/2025
Marches-publics.info	19/06/2025		19/06/2025

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20250918-DEC-2025-298-AR
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

Considérant que l'offre remise par ETABLISSEMENTS LECUYER, 11-13 RUE CHARLES CORDIER, 77164 FERRIERES-EN-BRIE constitue l'offre économiquement la plus avantageuse, eu égard aux critères de jugement des offres,

DECIDE

Article 1 : Signer le marché public n°2025TVX003 intitulé Travaux de réfection de la toiture de l'ALSH "La Jouerie" à Nangis avec l'opérateur économique suivant : ETABLISSEMENTS LECUYER, 11-13 RUE CHARLES CORDIER, 77164 FERRIERES-EN-BRIE – SIREN 678203977)

Article 2 : Dit que le marché public est conclu pour une durée de 3 mois pour un montant de 164 737,42 € HT, soit 197684.90 € TTC (taux de TVA 20%)

Article 3 : Précise que la dépense est prévue au budget de la commune

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision du Maire, qui sera inscrite au recueil des actes administratifs.

Article 5 : Copie de cet acte sera transmise à :

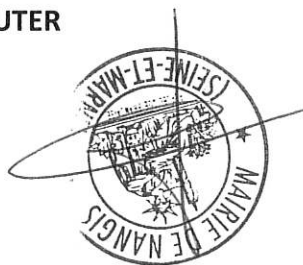
- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Provins,
- Madame le Receveur Municipal,
- Madame la Directrice du service financier,
- A la Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme,
- La Société Etablissement Lecuyer.

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Fait à Nangis, le 18 septembre 2025

Le Maire

Nolwenn LE BOUTER



Certifié exécutoire compte tenu de sa télétransmission en sous-préfecture

Le 18 SEP. 2025

Et de la notification

Le 18 SEP. 2025

Le Maire

Nolwenn LE BOUTER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet :

- soit d'un **recours gracieux** adressé à Madame le Maire de Nangis, Hôtel de Ville – Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 77370 NANGIS, dans un délai de **deux mois** à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État. Ce recours interrompt le délai du recours contentieux. En cas de silence gardé pendant deux mois, celui-ci vaut décision implicite de rejet, laquelle peut être contestée devant le juge administratif.

- soit d'un **recours contentieux** auprès du tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle – CP 8630 – 77008 MELUN Cedex, dans le respect du délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'État. Ce recours interrompt le délai de rejet faisant suite à un recours gracieux. Le recours contentieux peut être introduit par voie postale de 4 heures à 18 heures, les jours ouvrables, accessible sur www.telerecours.fr, conformément aux articles R.414-1 et suivants du Code de justice administrative.

Accusé de réception en préfecture
Date de la décision expresse ou implicite : 18/09/2025
Date de réception en préfecture : 18/09/2025



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

**Travaux de réfection de la toiture de l'ALSH "La
Jouerie" à Nangis**

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

2025TVX003

NOTIFIE LE

..... / /

MAIRIE DE NANGIS
Hôtel de ville
RUE MARECHAL DE TASSIGNY
77370 NANGIS

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20250918-DEC-2025-298-AR
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	Objet	Travaux de réfection de la toiture de l'ALSH "La Jouerie" à Nangis
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Marché public
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Avec
	Clauses sociales	Sans
	Clauses environnementales	Avec

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	4
2 - Identification du co-contractant	4
3 - Dispositions générales	6
3.1 - Objet	6
3.2 - Mode de passation	6
3.3 - Forme de contrat	6
4 - Prix	6
5 - Durée et Délais d'exécution	7
6 - Paiement	7
7 - Avance	8
8 - Nomenclature(s)	8
9 - Signature	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	10

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : MAIRIE DE NANGIS

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Nolwenn LE BOUTER, Maire

Ordonnateur : Madame le Maire

Comptable assignataire des paiements : Trésor Public de Nangis,

Maître d'œuvre : DBCI

Représentée par : M. Dupré, Mail : pascal.dupre@groupe-dbc.com, Tél. : 06 72 63 78 17

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage)

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 2025-TVX-003 qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☒ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	M. Geoffrey PLISSON
Agissant en qualité de	représentant de la société GP EVOLUTION, Présidente de la société ETS LECUYER

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☒ engage la société ..ETS LECUYER..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	ETABLISSEMENT LECUYER
Adresse	11-13, rue Charles Cordier – 77164 FERRIERES EN BRIE
Courriel	contact@etslecuyer.com

Numéro de téléphone	01 60 06 28 28
Numéro de SIRET	678 203 977 00049
Code APE	4391B
Numéro de TVA intracommunautaire	FR83678203971/00031

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Travaux de réfection de la toiture de l'ALSH "La Jouerie" à Nangis

Le présent marché a pour objet la réfection complète de la toiture des bâtiments A, B et C du futur Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) "La Jouerie", situé à Nangis.

Les prestations comprennent notamment :

Travaux préparatoires et de sécurisation du chantier, incluant l'installation des protections collectives, l'accès en toiture et la mise en conformité des conditions de travail en hauteur ;

Travaux de charpente comprenant :

l'inspection détaillée de l'état de la charpente existante ;

la mise en œuvre d'un support en bois adapté à la pose d'un écran de sous-toiture ;

Travaux sur les récepteurs d'eaux pluviales, incluant :

la réfection des gouttières en zinc (développé de 25 et 33 cm) ;

la réfection des tuyaux de descente en zinc de 80 mm et 100 mm de diamètre ;

Travaux de couverture, portant sur la fourniture et la pose de tuiles en terre cuite à emboîtement, posées à joints droits, de type « Huguenot H140 » de chez EDILIANS ou équivalent, avec une finition Rouge.

L'ensemble des travaux devra être réalisé dans le respect des règles de l'art et des normes techniques en vigueur, en assurant la pérennité et l'étanchéité de la couverture, ainsi qu'une bonne gestion des eaux pluviales.

Toute référence à une marque, un produit ou une norme est réputée être accompagnée de la mention « ou équivalent », conformément à l'article R.2111-7 du Code de la commande publique.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant HT	:	164 737,42 €Euros
TVA (taux de%)	:	32 947,48 €Euros
Montant TTC	:	197 684,90 €Euros
Soit en toutes lettres	:	Cent-quatre-vingt-dix-sept-mille -six cent quatre-vingt-quatre euros et quatre-vingt-dix centimes
.....		

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée du contrat que propose le candidat est de : **3 mois**

La durée du contrat ne devra toutefois pas dépasser 4 mois.

La durée du contrat débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	ETABLISSEMENT LECUYER
Prestations concernées	TRAVAUX DE REFECTION DE COUVERTURE
Domiciliation	BNP Paribas 16 bd Lagny, 77600 Bussy Saint Georges
Code banque	30004
Code guichet	02173
N° de compte	00010029551
Clé RIB	22
IBAN	FR76 30004 02173 00010029551 22
BIC	BNPAFRPPLMV
Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ NON

☒ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45261920-9	Travaux d'entretien de toiture
45261200-6	Travaux de couverture et de peinture de toiture

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Ferrières-En-Brie
Le 02/07/2025

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT : 164 731,49 Euros
TVA (taux de%) : 20% 32 547,48 Euros
Montant TTC : 197 278,97 Euros
Soit en toutes lettres : Cent quatre-vingt-sept mille dix-neuf euros et quatre-vingt-dix centimes

La présente offre est acceptée

A
Le 06/08/2025

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

..... Le Maire
Nolwenn LE BOUTER



NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- ☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
- ☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
- ☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
- ☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- ☐ membre d'un groupement d'entreprise
☐ sous-traitant

A
Le

Signature 1

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			